



Angers, le 28 avril 2022

Angers – 140 postes à pourvoir au sein des directions Education et Petite Enfance

Afin d'accompagner les petits Angevins sur les temps scolaires, périscolaires, et dans les crèches de la Ville, la collectivité lance une vaste campagne de recrutement d'animateurs et de professionnels de la petite enfance.

Placés sous l'autorité du Responsable d'Unité Educative, les nouveaux animateurs seront chargés d'encadrer et de mettre en œuvre des activités d'animation destinées aux enfants qui fréquentent les écoles maternelles et élémentaires (sur les temps périscolaires) et les accueils de loisirs (sur les temps extrascolaires).

Quant aux professionnels de la petite enfance, placés sous l'autorité du directeur de leur structure d'accueil, ils auront pour mission d'encadrer les enfants et de mettre en œuvre le projet pédagogique de la Ville.

Un rôle ô combien important au service des enfants

Educateurs de jeunes enfants, assistants Petite Enfance, auxiliaires de puériculture, et animateurs sont autant de postes à pourvoir. Ils sont d'ores et déjà visibles dans l'espace « Offres d'emploi » du site de la Ville d'Angers.

Cette campagne de recrutement prend appui sur la politique éducative 2020-2026 : un document qui rappelle que l'éducation est d'abord la mission des parents qui sont les premiers responsables des enfants, soutenus par les équipes pédagogiques de l'école obligatoire. La Ville s'engage, pour sa part, à créer les meilleures conditions possibles afin de permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables.

« Une mission ô combien importante qui nécessite le recrutement de professionnels qualifiés et enthousiastes qui se voient proposer des contrats stables, pour débiter sereinement dans la vie active, ou construire une carrière enrichissante dans la durée », explique **Caroline FEL**, Adjointe à l'Education et à la Famille.

Quelles missions concrètes ?

« Les professionnels de la petite enfance recrutés seront amenés à travailler au sein de l'un des 12 multi-accueils de la Ville ; dans le respect du projet éducatif et pédagogique de la structure. Ils auront pour mission d'assurer la prise en charge quotidienne des jeunes enfants qui nous sont confiés et de répondre à leurs besoins fondamentaux. Ils concourent ainsi à leur développement et à leur bien-être (autonomie, sociabilisation) ; le tout dans le respect

des règles d'hygiène et de sécurité » souligne **Pascale MITONNEAU**, Adjointe à la Petite Enfance.

Accueil et information des familles ; mise en place d'activités d'éveil, individuelles et collectives, adaptées à l'âge des enfants ; mise en pratique des axes du projet pédagogique : des missions qu'exerceront ces nouvelles recrues qui participeront activement à la vie des structures d'accueil.

Quant aux animateurs recrutés, ils devront assurer la sécurité et le suivi des enfants ; prendre en charge certaines activités administratives ; permettre un lien quotidien avec les partenaires intervenants auprès des enfants (enseignants, ATSEM, etc) et participer à l'accueil des parents. Des temps de préparations, de réunions et de bilans sont également inclus dans leur temps de travail.

Leurs missions sont donc très variées :

- Durant le temps de la restauration scolaire, ils sont chargés de veiller au bon déroulement du repas des enfants tout en contribuant à leur éducation et en favorisant la détente sur le temps de récréation ou de repos.
- Sur le Temps des Activités Périscolaires (TAP), ils mettent en place des activités périscolaires de qualité (manuelles, culturelles, sportives...) en conformité avec le projet éducatif de territoire.
- Durant la garderie du soir, ils participent activement à l'animation, à la surveillance et à l'encadrement des enfants pendant leur temps de présence.
- Sur les temps extrascolaires d'accueils de loisirs, ils proposent des activités ludiques, adaptées, en conformité avec le projet pédagogique.

Ces métiers, parfois méconnus, offrent pourtant une diversité de missions et différents contextes de travail. Les faire connaître, c'est toute l'ambition de cette campagne de recrutement qui vise à mieux préparer la rentrée scolaire 2022.

Pour toute demande d'information : relations.presse@ville.angers.fr